

Immobilier

# La modernisation du CH d'Arles fédérant l'offre publique et privée locale est lancée

Publié le 28/01/25 -

17h29



La première pierre de la modernisation du CH d'Arles dans les Bouches-du-Rhône marque l'aboutissement d'une longue reconfiguration de l'offre publique et privée locale. Le projet représente un investissement de 42,7 millions d'euros.



La mise en service du projet public-privé de regroupement de l'offre hospitalière d'Arles est prévue en juin 2027. (CRR Architecture)

Le projet public-privé de regroupement de l'offre hospitalière d'Arles (Bouches-du-Rhône) sur le site du CH Joseph-Imbert s'est concrétisé par la pose d'une première pierre le 24 janvier, en présence notamment du ministre de la Santé et de l'Accès aux soins Yannick Neuder. Porté par le groupement de coopération sanitaire (GCS) Clinique Jeanne-d'Arc associant le CH d'Arles, le groupe Elsan et une association de praticiens libéraux de la commune (lire notre [article](#)), il vise en effet à recomposer une partie du site du CH pour y accueillir l'ensemble de l'offre hospitalière publique et privée arlésienne. Aboutissement d'un "long processus de reconfiguration de l'offre" locale, rappellent les partenaires du projet dans un dossier de présentation, ce projet ambitieux en effet "d'assurer la pérennité d'une offre de soins mixte de haute qualité, [...] adaptée à l'évolution des besoins de santé, tant actuels que

*futurs, de la population du territoire tout en garantissant aux patients la liberté de choisir entre une prise en charge" entre les différents secteurs.*

Conçu par CRR architecture, le projet est " *complexe*", avec une réhabilitation et une construction neuve sur un site classé, des travaux en site occupé et la réception de quatre entités sur six sur une période de quatorze mois. Au total, la durée des travaux en site occupé sera de trente-deux mois. Entre 2023 et 2024, trois opérations préalables ont été réalisées. Il s'agit en premier lieu de la relocalisation de la plateforme de fluides médicaux. Le service de stérilisation a été étendu pour absorber l'activité chirurgicale du public et du privé au sein du nouveau bloc opératoire. Enfin, la pharmacie à usage intérieur, qui a aussi vocation à être mutualisée, a été mise en conformité.

#### **Les grandes étapes à venir**

Le calendrier des travaux et d'installation des équipements concerne :

- en 2025, le service d'hospitalisation du GCS et la maison des consultations ;
- en 2026, la réanimation et le laboratoire ;
- en 2027, l'unité de chirurgie ambulatoire, le bloc opératoire et la salle de surveillance postinterventionnelle.

La mise en service des nouvelles infrastructures est programmée pour juin 2027.

### **Extension de l'unité de soins critiques**

Il est désormais prévu d'étendre l'unité de soins critiques de neuf à seize lits à l'hôpital. Le projet inclut un laboratoire de biologie médicale, ainsi qu'un bloc opératoire partagé par les praticiens publics et privés de dix salles, dont deux pour endoscopies et une salle de surveillance postinterventionnelle de vingt places. Deux unités de chirurgie et d'anesthésie ambulatoire sont aussi prévues, "*l'une pour les équipes hospitalières déjà très en pointe sur la prise en charge ambulatoire et l'autre dévolue à l'activité des praticiens privés*", pour un total de quarante places. Une maison des consultations de spécialistes (chirurgie et anesthésie) sera aussi partagée. Enfin, le projet comprend un plateau d'hospitalisation de vingt-neuf lits pour les patients du GCS Clinique Jeanne-d'Arc.

### Un financement partenarial

L'investissement global de 42,7 millions d'euros (M€), couvrant le financement des travaux, des équipements médicaux et du système d'information, se décompose ainsi :

- 28,2 M€ versés *via* l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- 2,5 M€ émanant du conseil régional ;
- 2,5 M€ du conseil départemental ;
- 1,64 M€ du CH d'Arles *via* son plan d'investissement ;
- 1 M€ du "*bloc communal*", dont 200 000 euros de la ville d'Arles et 800 000 euros de la communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette ;
- 0,9 M€ du GCS Clinique Jeanne-d'Arc.

### Etablissements concernés

- **CH Joseph-Imbert**, Arles - Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **Clinique Jeanne-d'Arc (Elsan)**, Arles - Provence-Alpes-Côte d'Azur

Caroline Cordier

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

#### Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

#### Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>